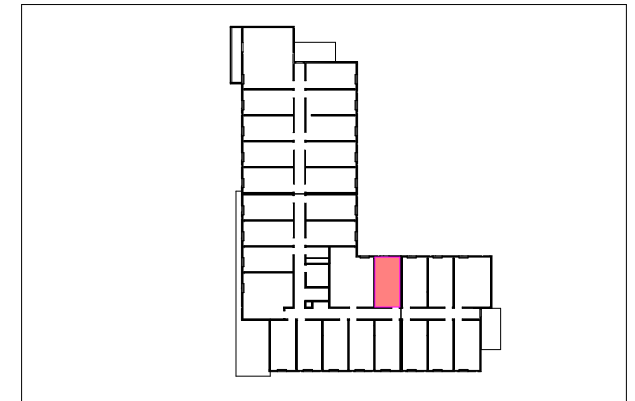


**PLAN DE VENTE**

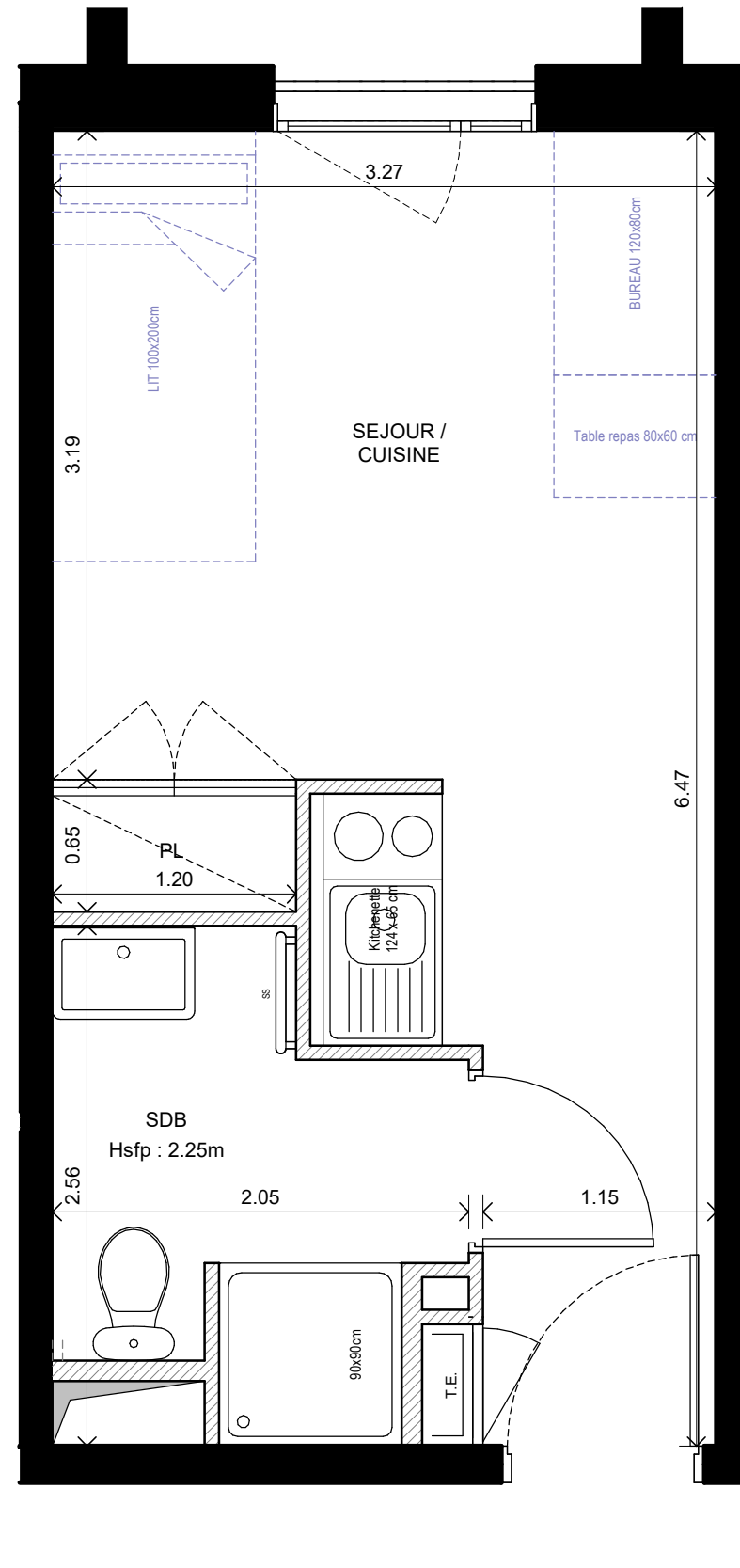
| BATIMENT | APPART N° | TYPE | NIVEAU |
|----------|-----------|------|--------|
| BAT 1    | 1.02      | T1   | R+1    |

Plan de situation du logement dans l'immeuble



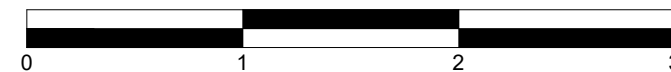
**SURFACES HABITABLES**

|                  |                            |
|------------------|----------------------------|
| SDB              | 4.01 m <sup>2</sup>        |
| SEJOUR / CUISINE | 16.05 m <sup>2</sup>       |
| <b>TOTAL</b>     | <b>20.06 m<sup>2</sup></b> |



**LÉGENDE**

- PL Placard
- T.E. Tableau électrique
- Gaine technique
- Porte fenêtre
- Fenêtre
- Dalles sur plot
- Mobilier non inclus dans le marché



AVERTISSEMENT: La perspective est non contractuelle. Plan réalisé avant pré-dimensionnement par les Bureaux d'Etudes structure et fluides. Ce plan est susceptible d'être modifié en fonction des nécessités techniques en ce qui concerne les dimensions libres des équipements. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés ou le sont à titre indicatif et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toute variation de côtes (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. Le mobilier est indicatif, et notamment l'emplacement des équipements de cuisine ou sanitaires et leurs aménagements. La taille des corps de chauffe sera définie ultérieurement en fonction des volumes à chauffer.

DATE : 01/12/2025

Indice : A